

Pour atterrir, renouer avec des sols vivants

« *Civiliser l'homme du côté de la nature. Là, tout est à faire* », Victor Hugo, 1843.

Le Green deal de l'Union européenne, le célèbre « Pacte vert », a du plomb dans l'aile depuis la réautorisation du glyphosate ou encore le rejet fracassant des eurodéputés de la réduction de moitié des produits phytosanitaires d'ici à 2030.

Ces coups de Trafalgar environnementaux démontrent combien la défense de la nature et de la biodiversité est très loin d'être un acquis. L'influence des groupes de pression est ici dommageable pour l'intérêt général.

Alors que nous connaissons les effets délétères et perniciox des pesticides sur la contamination de l'eau, de l'air et des sols, et *in fine* de l'ensemble du vivant y compris l'homme, nous appelons à un sursaut écologique, à la prise de conscience du commun qui nous entoure et au soin collectif que nous devons y apporter.

Aussi, afin de ne pas rester dans l'expectative européenne, nous souhaitons que la France puisse se doter au plus tôt d'une législation efficace pour préserver des sols vivants et garantir une bonne gestion des terres notamment agricoles et forestières.

L'enjeu fondamental est de renouer avec le sol qui est un agent essentiel de la régulation du climat au travers de ses multiples services écosystémiques, du cycle de l'eau à la fertilité des océans, de notre alimentation à la captation du carbone, en passant par la dimension culturelle de nos paysages. Comme le rappelle fort justement le Haut Conseil pour le Climat, le sol agit comme un puits de carbone naturel et joue un puissant rôle de régulateur climatique en captant le CO₂ de l'atmosphère.

La qualité des sols demeure le parent pauvre de notre législation alors qu'elle constitue la trame du vivant. Il est temps de donner à cette ressource toute l'attention qu'elle mérite pour assurer aux générations futures des perspectives durables.

Si les chercheurs ont démontré, de longue date, la dégradation des sols français, ils sont également témoins de l'absence de réponse publique ou privée dans la préservation et la restauration de ce bien commun. Le sol demeure le seul milieu naturel à ne pas être couvert par une politique nationale dédiée à sa protection.

[Une proposition de loi visant à préserver des sols vivants](#) a justement été déposée en ce sens au Sénat pour apporter une réponse globale avec la création d'une stratégie nationale pour la protection et la résilience des sols, sous la houlette d'un haut-commissaire dédié. La Commission Européenne a proposé, en juillet dernier, une directive cadre sur la surveillance et la résilience des sols. Son adoption puis sa transposition ambitieuse en France doit permettre de préserver des sols vivants.

Tout l'enjeu est de rétablir cette « harmonie secrète entre la terre et les peuples qu'elle nourrit » comme l'exprimait très justement le géographe Élisée Reclus. Du ver de terre à

l'assiette, il n'y a qu'un pas. On peut le franchir en assurant la santé environnementale et humaine. Le sol est donc l'affaire de tous.

En cette Journée mondiale des Sols, l'appel que nous lançons, vise à remettre au centre du débat public les externalités positives des services environnementaux rendus par les sols, l'intégration de la qualité des sols dans le patrimoine de la Nation au même titre que la qualité de l'air ou de l'eau ainsi que la transformation de nos modèles agricoles. La question de la fertilité des sols doit devenir l'enjeu fondamental.

Grâce à l'expertise française en matière de mesure de la qualité des sols, nous détenons aujourd'hui tous les outils nécessaires pour réussir la transition pour le vivant par la connaissance, avec en ligne de mire le futur projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles.

Les exploitants agricoles, forestiers, artisans, tous les acteurs de notre environnement devront être accompagnés et rassurés pour faire face aux difficultés de transition, pour sortir de l'étai qui oppose en apparence l'intérêt économique et l'intérêt général. C'est en traçant des objectifs clairs pour le vivant et donc la fertilité des sols, en rendant justice aux services accomplis par la nature et en soutenant massivement les travailleurs de la terre, que nous pourrons atterrir sur des solutions partagées. Défendre des sols vivants, c'est protéger les agriculteurs face aux aléas climatiques et économiques et sortir du désarroi actuel.

C'est sous nos pieds que se joue une grande partie de l'avenir de l'humanité et de la vie en général. La lutte contre l'artificialisation des sols n'est qu'une première étape de la planification écologique qui appelle d'autres révolutions tout aussi profondes comme celle de la qualité des sols. Cette proposition de loi représente le premier sentier d'une action globale en faveur des sols, encourageons-la et, comme en écho au film *Don't look up (Ne regarde pas en haut), Look at the ground*, regardons le sol !

Nicole BONNEFOY, Sénatrice de la Charente

Mr Denis BAIZE, ancien Directeur de recherche INRAe

Philippe BILLET, Directeur de l'Institut de droit de l'environnement (EVS-IDE, U. Lyon 3)

Alain BRAUMAN, Directeur de recherche IRD, laboratoire Eco&Sols

Michel BROSSARD, Directeur de recherche émérite, IRD, ancien président de l'AFES

Claire CHENU, Directrice de recherche à l'INRAE et professeur de science du sol à

Agroparistech

Marc DUFUMIER, professeur émérite d'agriculture comparée et développement agricole à

Agro-ParisTech

Christian FELLER, Directeur de recherche émérite, IRD, ancien président de l'AFES

Gisèle JOURDA, Sénatrice de l'Aude

Franck MONTAUGÉ, Sénateur du Gers

Pierre RENAULT, Directeur de recherche INRAe

Marc-André SÉLOSSE, Professeur du Muséum national d'histoire naturelle et membre de l'Institut universitaire de France

Jacques THOMAS, Président de l'Association Française pour l'Étude du Sol (AFES)

Jean-Claude TISSOT, Sénateur de la Loire

Michaël WEBER, Sénateur de la Moselle